

élus :  
.....23.....

Conseillers en  
fonction :  
.....22.....

Conseillers  
présents :  
.....18.....

+ 3 procurations de vote

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 19 juin 2024

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

**Point 1 : Installation d'un nouveau conseiller municipal**

Suite à la lettre de démission réceptionnée le 27 mai 2024 de Mme Anne ROTH, conseillère municipale, le poste ainsi devenu vacant doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Lampertheim Authentique ».

Mme Arlette WENZ, suivante sur la liste « Lampertheim Authentique », ayant refusé par courrier réceptionné le 29 mai 2024 d'assurer la fonction de conseillère municipale,

M. Hervé JENNER, suivant sur la liste « Lampertheim Authentique », ayant fait connaître par courrier réceptionné le 3 juin 2024 son accord pour intégrer le conseil municipal.

Vu :

- l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, portant sur les démissions des membres du conseil municipal,
- le code électoral en son article L 270, relatif au remplacement des conseillers municipaux dans les communes de 1000 habitants et plus,

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de M. Hervé JENNER.

Pour extrait certifié conforme  
Lampertheim, le 19 juin 2024

Nathalie TROG,



Secrétaire de séance



Murielle FABRE,



Maire de Lampertheim